

Les cultes de fief dans les environs de Vervins (Fontaine-lès-Vervins et Gercy)

De 1598 à 1685, sous le régime de l’édit de Nantes, un certain nombre d’habitants de Vervins pratiquaient la religion réformée, mais ils ne disposaient pas de lieux de culte à l’intérieur de la ville. Cela n’avait rien d’étonnant: le territoire municipal de Vervins était (et est encore de nos jours) très restreint et encerclé par celui de Fontaine-lès-Vervins. De plus, Vervins était une ville catholique et ligueuse. Les Vervinois avaient adopté les idées de la Ligue en janvier 1589, ce qui les avait entraînés dans les affres de la guerre civile et avait eu des conséquences néfastes pour leurs compatriotes qui professaient la religion réformée, malgré la sagesse de la famille « régnante », les Coucy-Vervins qui, bien qu’attachés à la puissance des ducs de Guise, les chefs de la Ligue, entretenaient de solides amitiés personnelles dans le camp de la Réforme.

De 1598 à 1685, les protestants de Vervins pouvaient exercer leur religion non seulement à Lemé et à Landouzy-la-Ville, villages disposant de temples, mais aussi dans des salles des châteaux de Fontaine-lès-Vervins et à Gercy, dont les propriétaires nobles bénéficiaient du privilège – tout relatif – dit du culte de fief: ils avaient le droit d’exercer leur religion à domicile. Les deux châteaux de Fontaine et de Gercy étaient à l’origine, des châteaux forts formant une protection à quelque distance, du côté de l’ouest, de la ville fortifiée de Vervins, elle-même disposant une forteresse (le vieux-château).

Le château de Fontaine était situé à un quart de lieue de Vervins (ses restes sont actuellement le siège d’une exploitation agricole, près du moulin « Royer », sur le ruisseau la Simone, quelque peu à l’écart du bourg de Fontaine). Vers la fin du XVI^e siècle son propriétaire était Corneille (parfois dit Cornil) Robert d’Ullly, vicomte de Laval, seigneur en partie de Fontaine-lès-Vervins¹. Une salle du château était affectée aux assemblées des réformés et à la célébration du culte². Ces réunions furent interdites par un arrêt du Conseil

1. Il faut prendre Robert comme un élément du patronyme et non comme un prénom. Il n’était que seigneur en partie de Fontaine-lès-Vervins qui dépendait du marquisat de Vervins, aux mains des Coucy-Vervins. Il est dit vicomte de Laval ou Leval. Laval-en-Laonnois est une commune du canton d’Anizy-le-Château. Leval est le hameau de Le Val, dépendant de Leschelle(s), où se réunissaient les protestants de Guise. Il faut préférer Laval puisque son frère, Benjamin Robert d’Ullly, était vicomte de Nouvion-le-Vineux, village voisin de Laval-en-Laonnois. Les Robert d’Ullly étaient peut-être une famille apparentée aux Baruc de Dompierre.

2. Edouard Piette: « les Minutes historiques d’un notaire de Vervins », *La Thiérache. Bulletin de la Société archéologique de Vervins*, t. V, 1877, p. 174-76, acte du 22 septembre 1649.

d'État du 22 septembre 1664 qui « fait très expresses inhibitions et défenses au sieur de Laval de faire dorénavant dans sa maison de Fontaine de faire exercice de la religion réformée sous quelque prétexte que ce soit»³. Lors de la visite de la commission bipartie (catholique et protestante), le 11 novembre précédent, Corneille Robert d'Uilly avait accepté de ne recevoir chez lui que le nombre réglementaire de trente personnes⁴. Il semble bien qu'il a persisté à ouvrir sa demeure à ses coreligionnaires jusqu'à la fin de sa vie. Il représenta, en 1667, l'Église de Gercy, comme ancien, au synode de Clermont⁵. Il est à noter que Corneille Robert d'Uilly a exercé la fonction de gouverneur militaire de Vervins (« commandant pour le roi en la ville de Vervins ») et qu'il a participé activement à la défense de la ville assiégée, de nouveau, par les Espagnols aux premiers jours du mois de janvier 1653⁶. À titre de représailles son château fut incendié.

La famille Robert d'Uilly connut la persécution après la révocation de l'édit de Nantes. Corneille était décédé avant l'évènement⁷, après avoir fait donation, avec son épouse, de ses biens à ses enfants. Sa veuve, Suzanne de Génart, avait abjuré verbalement mais déclara qu'elle ne pouvait signer la profession de foi catholique en raison de son grand âge; à l'agonie, le 29 août 1686, elle refusa à plusieurs reprises le sacrement de l'extrême-onction que voulaient lui conférer le curé de Fontaine et le doyen de Vervins. Son fils fit enterrer son corps dans la propriété. Le lieutenant criminel de Laon, saisi de l'affaire, s'empressa de venir à Fontaine et fit ouvrir puis refermer la tombe et procéda à la saisie des biens de la défunte, morte relapse, passant outre à l'acte de donation⁸. De même, Benjamin Robert d'Uilly – le frère de Corneille – mourut la même année 1686, sans avoir voulu adhérer à la religion catholique: son corps fut traîné sur une claire et jeté dans les fossés du château de Coucy⁹.

A la fin du XVI^e siècle, le château de Fontaine avait connu son heure de gloire: il avait reçu un visiteur royal: Henri IV. Après avoir pris Aubenton le roi passa à Origny-en-Thiérache¹⁰, puis vint coucher, le 29 octobre 1591, à « Fon-

3. Paul Beuzart, dans *Le protestantisme en Thiérache* (Paris, Champion, 1931), p. 96 et note 2, écrit que « le culte avait lieu dans la maison du sieur de Laval avant l'édit de Nantes ».

4. *Ibid.*

5. Orentin Douen, « La Réforme en Picardie », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, n° 8 et 9, août-septembre 1859, p. 142.

6. Amédée Piette, *Essais historiques sur la ville de Vervins*, Vervins, Papillon, 1839-1841, p. 106.

7. Mais dans la *Généalogie protestante de Picardie* de Jean-Paul et Chantal Roelly il est dit que Corneille émigra, vers 1693, à Portarligton (Irlande); ce qui aurait fait de lui un quasi centenaire! (http://www.roelly.org/~pro_picards/prop/pag229.html#35).

8. P. Beuzart, *op cit*, p. 236.

9. *Ibid.*, p. 234.

10. Le roi avait fait un très court séjour au château du Chaudron, aujourd'hui complètement oublié et disparu. Son emplacement doit se situer derrière l'église du hameau où les photos aériennes révèlent les traces infimes d'une plateforme rectangulaire.

taine-Château »¹¹ pendant que son armée investissait la place de Vervins tenue par les ligueurs. Après un court siège de deux jours, la garnison ligueuse capitula et le roi put entrer dans sa bonne ville de Vervins. C'est à Vervins que le roi reçut les clés de la ville de Stenay qui s'était rendue l'avant-veille¹². Le roi, qui n'avait pas encore rejoint le catholicisme, avait choisi, pour sa sécurité, la résidence de l'un de ses coreligionnaires, Jean (?) Robert d'Ully, le père de Corneille et de Benjamin sus-nommés.

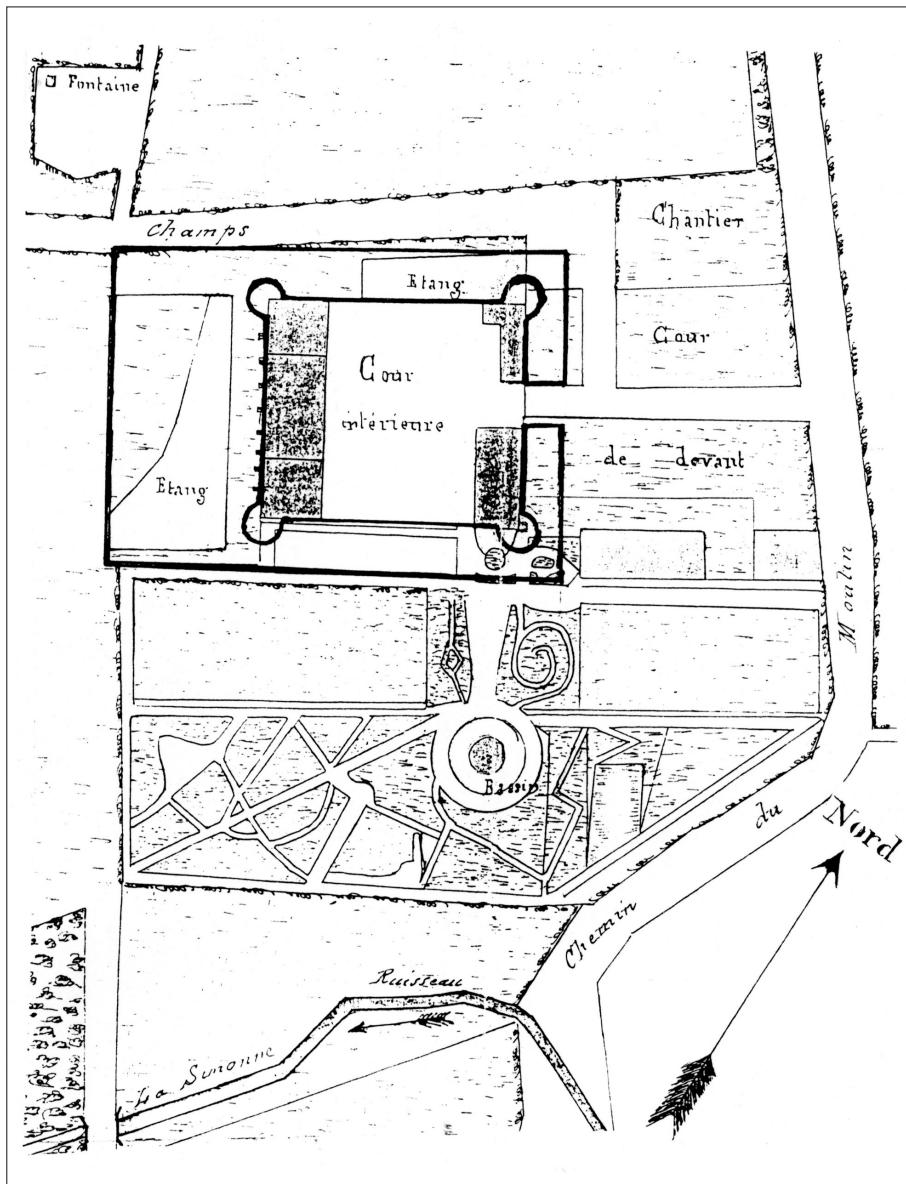
Le château de Fontaine-lès-Vervins avait déjà été incendié au début du mois de juillet 1636, lors de la prise de Vervins par les Impériaux et Espagnols. À la fin du XIX^e siècle, il subit d'importants travaux pour le transformer en résidence bourgeoise. L'historien et archéologue Amédée Piette en a laissé un plan conservé aux Archives départementales de l'Aisne et reproduit par l'instituteur Poulain dans sa monographie de Fontaine-lès-Vervins, restée manuscrite, également déposée aux Archives départementales, et dont la Commune de Fontaine ainsi que Société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache possèdent une reproduction. Malheureusement il ne reste aucune trace matérielle de l'exercice du culte réformé.

Le second lieu de culte dont disposaient les protestants de Vervins était le château de Gercy, à une demi-lieue environ de la ville. Alors que l'église catholique est placée en hauteur, ce château était édifié sur une motte à proximité du Vilpion (ses vestiges servent d'assise à la ligne de chemin de fer). En 1590, Henri IV, comte de Marle, à court d'argent, vendit le domaine utile de la seigneurie de Gercy – relevant de Marle – à l'un de ses compagnons d'armes, le capitaine Pierre Desgénard (ou de Génard / Génart) qui professait, évidemment, la religion réformée. L'exercice d'un culte de fief fut autorisé dans le château¹³. Devant l'affluence des fidèles, un temple, de grandes dimensions, fut édifié en dehors des fossés du château. Le 11 novembre 1663, les commissaires catholiques de la commission bipartie ne manquèrent pas de contester la validité de l'autorisation de construction de l'édifice. L'abbé (commendataire) de l'abbaye cistercienne de Foigny – le plus gros propriétaire foncier autour de Vervins – n'était autre que le primat des Gaules, l'archevêque de Lyon, Camille de Neufville, qui était bien déterminé à combattre l'hérésie et à faire rechercher par ses repré-

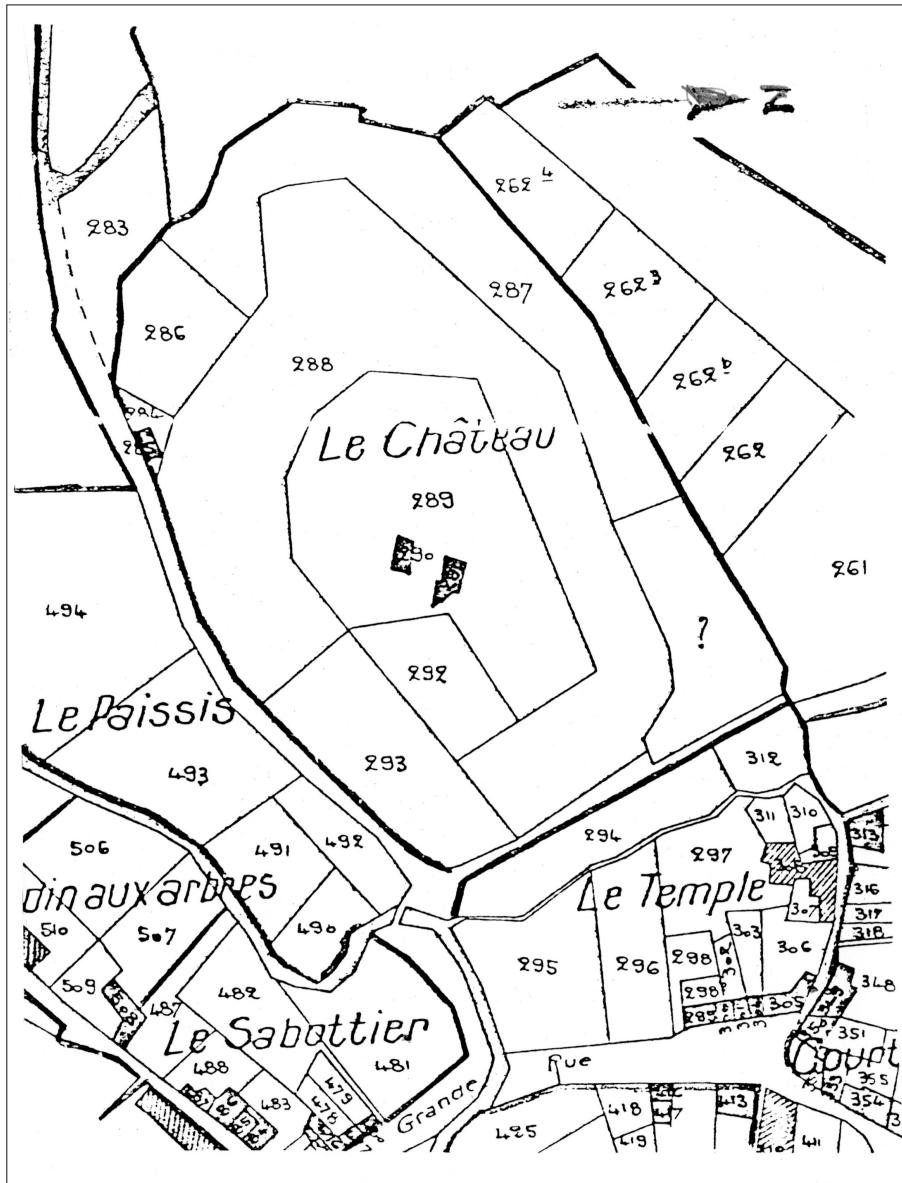
11. D'après Palma-Cayet, *Chronologie novenaire dans Nouvelle collection des mémoires pour service à l'histoire de France* , éd. Michaud et Poujolat, t XII, 2^e partie, p. 298 et 309. Cet événement très important pour Vervins a échappé aux historiens locaux du XIX^e siècle. Il vient d'être révélé par Eric Thierry, «Les Vervinois et la paix de Vervins», dans *La Paix de Vervins, 1598*, dir. Claudine Vidal et Frédérique Pilleboue, Laon, Société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache - Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, p. 78 et note 17.

12. Brodant sur cet épisode, les tenants de «l'histoire imaginaire et commerciale» n'hésitent pas à affirmer dans leur publicité que «c'est dans leur établissement que Henri IV a été reconnu roi de France» !

13. E. Piette: «Gercy III, depuis la Réforme jusqu'à nos jours», *La Thiérache*, 1872, p. 100-103. Il est à remarquer que le culte de fief était exercé d'une façon précaire à Gercy comme à Fontaine, puisque les nobles chez qui il était pratiqué n'était pas des seigneurs hauts justiciers comme l'exigeait l'édit de Nantes, d'où les difficultés rencontrées.



Le plan de l'ancien château de Fontaine-lès-Vervins représenté par l'instituteur Poulaïn dans sa monographie, d'après le relevé d'Amédée Piette (coll. Société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache).



L'ancien château de Gercy avec le lieu-dit « Le Temple ».

Extrait du plan cadastral de 1813

Extrait du plan cadastral de 1813.
Section A, 1^{re} feuille, le Village, échelle 1/2500
(Service du cadastre, Hirson).

sentants la moindre des infractions à l'édit de Nantes interprété de façon restrictive par des catholiques intransigeants. Finalement, le roi Louis XIV, fit donner, en son Conseil d'État, le 22 septembre 1664, l'ordre de démolir le temple « jusqu'au fondement ». Grâce à un véritable tour de force technique, tous les matériaux du temple (les briques des murs, les poutres de la charpente, les ardoises de couverture...) furent transportés à Villers-lès-Guise, où le seigneur Jean du Vez le fit réédifier¹⁴.

Le seigneur de Gercy, Pierre des Génart, avait épousé Claude Dey, dont il eut deux enfants: François, qui fut gouverneur de Vervins, et Suzanne¹⁵ qui épousa Corneille Robert d'Ully, seigneur de Fontaine¹⁶. La seigneurie de Gercy passa, vers le milieu du XVII^e siècle, entre les mains de Pierre de Bernets (patronyme parfois orthographié Bernay), par suite de son mariage avec une fille de François de Génart. Pierre de Bernets était également de religion protestante¹⁷. Sa famille subit les persécutions.

A l'origine du château de Gercy, on trouve le très puissant et illustre sire Enguerrand III de Coucy, dit le Bâtisseur, qui fit édifier le donjon de Coucy, le plus important du moyen âge. Ce haut personnage trouva la mort, en 1242, tout près de son château de Gercy: en traversant à gué la rivière le Vilpion, son cheval glissa, il fut désarçonné et s'empala sur son épée. Les circonstances de la mort de ce grand seigneur frappèrent ses contemporains¹⁸.

A début du mois de septembre 1790, la maison seigneuriale de Gercy fut entièrement ravagée par les habitants qui refusaient de payer l'impôt foncier (le terrage) sur les anciennes bases féodales. Seul le cadastre primitif de la commune de Gercy nous donne une idée de l'importance du château. Comme pour Fontaine, il ne subsiste plus de traces de l'exercice du culte des anciens protestants.

Alain BRUNET

14. P. Beuzart, *op. cit.*, p. 103, 106, 120, 122 (un plan du temple est reproduit p. 121).

15. E. Piette la prénomme Charlotte dans son étude sur Gercy.

16. On voit comment le roi Henri IV, profitant des implantations familiales aléatoires, prenait soin de placer des hommes sûrs autour de la place frontière de Vervins. Ce n'est sans doute pas le hasard qui fit attribuer à la cadette, Isabeau, la terre ancestrale de Vervins, alors que l'aînée, Guillemette, reçut les domaines du Rethélois, lors de partage des biens de Jacques II de Coucy-Vervins, en 1609: l'époux d'Isabeau était Roger de Comminges, ancien gouverneur de Metz pour le roi.

17. Sa veuve, Esther de Bernets, décédée à Gercy le 15 septembre 1678, eut un enterrement protestant (*Généalogie protestante de Picardie* de Jean-Paul et Chantal Roelly: http://www.roelly.org/~pro_picards/prop/pag67.html#23).

18. Le moine anglais Mattheuw Paris a représenté, d'une façon imaginée, la mort d'Enguerrand III sur une miniature dans sa *Chronica Majora* (Cambridge, Corpus Christi, 16, fol. 54 v.).